

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

R
M
I***10082418***

Journal de Commerce de Tournai

Déposé au Greffe le

28 MAI 2010

Julie BRICHAUX

Greffier assumé Greffe

N° d'entreprise : 429.412.763

Dénomination

(en entier) : **Aux Chênes de Mambré**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : rue Albert, 33 7540 Kain

Objet de l'acte : Décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Modification statutaire

Nomination des administrateurs

Représentation générale

Gestion journalière

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 24 avril 2010, valablement constituée, a pris les résolutions suivantes :

L'article 16, alinéa 1er des statuts est remplacé par le texte suivant :

« L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an dans le courant du premier semestre de l'année civile ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

A l'unanimité des voix des membres présents et représentés, les mandats d'administrateur de David Dermaux, né à Mouscron le 18/08/73, domicilié à 7543 Mourcourt, rue du Vieux Comté, 2, de Jacqueline Desreumaux, née à Mouscron, le 15/08/44, domiciliée à 7540 Kain, rue Albert, 33 et de Francis Dermaux, né à Mouscron, le 31/12/42, domicilié à 7540 Kain, rue Albert, 33, sont renouvelés pour une durée de trois ans.

Le mandat conféré aux administrateurs porte sur tous les actes relatifs à l'association sauf ceux qui sont réservés, par la loi ou les statuts, à l'assemblée générale. Les administrateurs agissent, sauf délégation de pouvoirs, collégalement.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni immédiatement et a pris les résolutions suivantes :

- Est renouvelé pour une durée de trois ans le mandat de Francis Dermaux, né à Mouscron, le 31/12/42, domicilié à 7540 Kain, rue Albert, 33, comme personne habilitée à représenter l'association en qualité d'organe dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires, en agissant individuellement,

- Sont renouvelés pour une durée de trois ans les mandats de délégués chargés de la gestion quotidienne de :

Francis Dermaux, né à 7700 Mouscron, le 31/12/42, domicilié à 7540 Kain, rue Albert, 33 et

Philippe Dermaux, né à 7700 Mouscron, le 13/05/65, domicilié à 7700 Mouscron, rue du Patronage, 27.

Les délégués agissent individuellement en qualité d'organes chargés de la gestion quotidienne

de l'association. Les actes de gestion journalière sont ceux qui ne sont que l'exécution journalière

de la ligne de conduite décidée par le conseil d'administration et qui doivent être réalisés régulièrement pour assurer la bonne marche des activités déployées par l'association.

Le secrétaire,
Alain Gaillet.

Le président,
David Dermaux.

Extrait certifié exact,
Pour l'ASBL,

Francis Dermaux, administrateur chargé de la représentation générale de l'association.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/06/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature